



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

ANALYSE ET PISTES DE RÉPONSES POUR LES QUESTIONNAIRES THÉMATIQUES

Dans le cadre de la consultation publique sur le plan d'action gouvernemental
en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

4 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LES QUESTIONNAIRES	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
LES QUESTIONS.....	3
LES PISTES PAR THÉMATIQUE	4
REVENUS ET EMPLOI.....	4
+ <i>Revenus et dépenses</i>	4
+ <i>Emploi et accès au marché du travail</i>	4
ÉDUCATION, FAMILLE ET PERSONNES AÎNÉES	4
+ <i>Éducation et formation</i>	4
+ <i>Famille et personnes âgées</i>	5
BESOINS ESSENTIELS	5
+ <i>Sécurité alimentaire</i>	5
+ <i>Transport</i>	5
+ <i>Logement</i>	5
+ <i>Santé et services sociaux</i>	6
PROXIMITÉ ET INCLUSION SOCIALE	6
+ <i>Approche territoriale</i>	6
+ <i>Services gouvernementaux</i>	7
+ <i>Participation sociale et inclusion</i>	7
+ <i>Justice</i>	7
+ <i>Changements climatiques et transition énergétique</i>	7
PREMIÈRES NATIONS ET INUIT	7

INTRODUCTION

Dans le cadre de la *Consultation publique pour le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le MESS permet aux groupes qui le veulent de s'exprimer sur des thèmes reliés sans nécessairement avoir à déposer un mémoire.

Par le biais de [questionnaires thématiques](#), il est possible de donner votre avis sur autant de thèmes que vous le souhaitez.

Les objectifs du présent outil sont de fournir aux CDC une vue d'ensemble des thèmes abordés dans les questionnaires ainsi que des pistes de réflexion et de réponses en faisant des liens avec [le mémoire](#) déposé par la TNCCDC dans le cadre de la consultation. Bien que des liens soient à faire entre différentes recommandations et plusieurs thèmes et que nous ayons une idée de pistes de réponses pour la majorité d'entre eux, nous nous sommes limités à recenser les éléments en lien avec la thématique qui se retrouvent dans le mémoire. Il est donc possible que certains thèmes n'aient pas de pistes d'action, non pas parce qu'ils sont moins importants, mais qu'ils n'ont pas fait l'objet de positionnement collectif clair ou de recherche exhaustive.

LES QUESTIONNAIRES

Informations générales

- + Ils sont divisés en 5 catégories, mais couvrent plusieurs sujets par thème. Ceux-ci seront décortiqués plus loin.
- + De l'information de mise en contexte et des statistiques précèdent chaque thème afin d'aider à « se faire une tête » sur le sujet.
- + Libre à vous de répondre à une ou à plusieurs questions.
- + Chaque thème comporte 4 questions qui sont sensiblement les mêmes, répétées pour chacun des sujets (quatorze au total).

Les questions

La première, « **selon vous, quelles sont les difficultés/obstacles que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale [par rapport au thème]** », vous permet de prendre le pouls de votre milieu et de traduire l'expérience locale. C'est une occasion à saisir pour faire valoir la réalité et **les besoins** des personnes concernées. Le ministère a accès aux données, c'est l'heure de donner du concret! Bien sûr, si vous connaissez des données factuelles qui supportent vos dires, n'hésitez pas à les insérer. Si le mémoire de la TNCCDC fait mention de difficultés vécues particulièrement en lien avec la thématique énoncée, vous trouverez les références dans la section correspondante du présent document.

La deuxième, sur « **les pistes d'action ou les solutions [par rapport au thème] qui pourrait améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale** », peut aussi être une belle occasion de faire valoir les solutions que le milieu apporterait aux problématiques. Par ailleurs, ici, nous allons souvent faire référence aux 15 recommandations ou aux pistes d'action qui se trouvent dans le texte du mémoire, lorsque c'est pertinent.

La troisième question vous offre l'occasion de **partager des commentaires additionnels** en lien avec le thème, ce qui peut être intéressant pour partager certains constats effectués dans les discussions avec les personnes ou les organismes qui ne sont pas nécessairement des difficultés ou des solutions.

La quatrième question vous permet de **mettre en lumière l'expérience spécifique de certains groupes** dans une perspective intersectionnelle.

LES PISTES PAR THÉMATIQUE

Revenus et emploi

+ *Revenus et dépenses*

Obstacle

Prestations d'aide sociale ne couvrent pas les besoins essentiels¹ (p. 14, recommandation 1)

Solutions

- + Recommandation 1 : Assurer la couverture des besoins de base par un revenu minimum garanti pour tous et toutes correspondant minimalement au montant de la MPC (p. 13)
 - + Étendre le programme *Revenu de base* à toutes les personnes assistées sociales (p. 13)
 - + Utiliser l'indicateur du revenu viable² plutôt que la MPC pour une réelle sortie de pauvreté (p. 9), notamment dans le calcul du salaire minimum (p. 14)
 - + Recommandation 3 : Financer le logement social, notamment par la réactivation et l'amélioration du programme *AccèsLogis* (p. 16)
 - + Recommandation 6 : Revoir la fiscalité de l'État de façon à réduire les inégalités de richesse (p. 18)
 - + Améliorer la progressivité de l'impôt en ajoutant 5 paliers d'imposition (p. 18)
 - + Augmenter l'exemption personnelle de base (pp. 18-19)
- + *Emploi et accès au marché du travail*
- Rien dans le mémoire spécifiquement, bien que des liens soient à faire avec les catégories à l'aide sociale (p. 14, recommandation 1), l'accès aux services publics (p. 14, recommandation 2), ainsi que l'accès au transport (p. 17, recommandation 5).

Éducation, famille et personnes âgées

+ *Éducation et formation*

Obstacle

Elles n'ont pas accès aux mêmes services que des personnes qui ont un plus haut revenu et sont victimes de la ségrégation scolaire en raison d'un système scolaire inégalitaire (i.e. école à trois vitesses³) (pp. 14-15, recommandation 2)

Solutions

- + Recommandation 2 : Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits (p. 14)
- + Mettre en place un [réseau commun en éducation](#) comme le propose le mouvement *École ensemble* (p.15)
- + Recommandation 6 : Revoir la fiscalité de l'État de façon à réduire les inégalités de richesse (p. 18) : cela permettrait d'augmenter le financement du système d'éducation.

¹ Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, Québec, Gouvernement du Québec, 2023, p.4.

² Référence dans le mémoire : Vivian Labrie et al., *Le revenu viable 2022 en période de crises multiples : données pour différentes localités du Québec*, [Fichier PDF] Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2022, p.9. Repéré à <https://iris-recherche.gc.ca/publications/le-revenu-viable-2022-en-periode-de-crisis-multiples/>. Entre temps, le revenu viable 2023 est sorti : <https://iris-recherche.gc.ca/publications/revenu-viable-2023/>

³ Anne Plourde (2022, Octobre), Où en est l'école à trois vitesses au Québec, *IRIS*. <https://iris-recherche.gc.ca/publications/ecole-a-trois-vitesses/>

+ *Famille et personnes âgées*

Bien que le mémoire ne fasse pas mention de ces groupes en particulier, voici des solutions qui auraient un impact positif :

- + Recommandation 1 : Assurer la couverture des besoins de base par un revenu minimum garanti pour tous et toutes correspondant minimalement au montant de la MPC (p. 13)
- + Recommandation 2 : Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits (p. 14)
- + Recommandation 3 : Financer le logement social, notamment par la réactivation et l'amélioration du programme AccèsLogis (p. 16)
- + Améliorer la progressivité de l'impôt et l'exemption personnelle de base (pp. 18-19, recommandation 6)
- + Recommandation 7 : Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes (p. 19)

Besoins essentiels

+ *Sécurité alimentaire*

Bien que le mémoire ne mentionne pas spécifiquement la sécurité alimentaire, voici des solutions qui auraient un impact positif :

- + Revoir la section [Revenus et dépenses](#) plus haut
- + Recommandation 7 : Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes (p. 19) (*groupes communautaires en sécurité alimentaire particulièrement*)
- + Recommandation 5 : financer de façon substantielle et récurrente la tarification sociale en transport collectif en l'intégrant dans un tout cohérent avec un meilleur accès et une meilleure desserte (pp. 17-18) (*pour avoir accès aux services*)
- + La mise sur pied de projets collectifs/d'économie sociale peut être une avenue intéressante dans un contexte où la participation des personnes est favorisée (p.22, recommandation 12)

+ *Transport*

Obstacles

- + L'abordabilité du transport collectif (p.17, recommandation 5)
- + L'accès au transport collectif, notamment en lien avec la fracture numérique (p.17)
- + La desserte des réseaux de transport collectif : l'absence d'une équité territoriale et d'un développement en milieu rural (p. 18)

Solution

Recommandation 5 : financer de façon substantielle et récurrente la tarification sociale en transport collectif en l'intégrant dans un tout cohérent avec un meilleur accès et une meilleure desserte (pp. 17-18)

+ *Logement*

Obstacles

- + Manque de logements abordables et décents⁴ (p. 16, recommandation 3)
- + Remettre le développement du logement réellement abordable entre les mains du secteur privé, notamment par le programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ)⁵ (p. 16)
- + Discrimination, prix des loyers (marché spéculatif), salubrité (p. 17, recommandation 4)

Solutions

- + Recommandation 3 : Financer le logement social, notamment par la réactivation et l'amélioration du programme AccèsLogis (p. 16)
- + Recommandation 4 : Déployer une politique nationale en logement (pp. 16-17)

⁴ Emploi et développement social Canada, *Transformer nos systèmes : Le rapport de 2022 du Conseil consultatif national sur la pauvreté*, Canada : Gouvernement du Canada, 2022.

⁵ FRAPRU, (page consultée le 8 mars 2023) [En ligne], <https://www.frapru.qc.ca/sauvonsacceslogis/>

+ *Santé et services sociaux*

Obstacles

- + Listes d'attente du système public (p. 15, recommandation 2)
- + Critères restrictifs d'accès aux services pour les personnes vivant de multiples problèmes de santé (p. 15)
- + Centralisation du système de santé (p. 15)

Solutions

- + Recommandation 2 : Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits (pp. 14-15)
- + Réorganiser le système pour plus de souplesse dans les critères d'accès (p. 15)
- + Ramener le palier local dans l'organisation des services (p. 15)

Proximité et inclusion sociale

+ *Approche territoriale*

C'est le questionnaire qui fait référence aux Alliances pour la solidarité/Ententes Ville-MESS. Vous trouverez ici l'ensemble des obstacles et solutions au niveau national, pour vous inspirer. On vous encourage fortement à mettre en lumière les enjeux et solutions en ce qui concerne l'intervention territoriale au sens large, chez vous.

Obstacles

- + Sous-financement chronique des organismes communautaires autonomes (p. 19, recommandation 7)
- + Lourdeur des processus administratifs (pp. 20-21;23-24, recommandations 8-9-10;13-14-15)
- + Difficultés de communication entre les différents paliers (local, régional, provincial) (pp. 20-21, recommandations 8-9-10)
- + Reconnaissance et participation des organismes communautaires, dont les CDC (pp. 21-22, recommandation 11)
- + Participation significative des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (p. 22, recommandation 12)
- + Durée des projets (p. 23, recommandation 13)
- + Pérennité du financement des projets (pp. 23-24, recommandations 14-15)

Solutions

- + Recommandation 7 : Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes (p. 19)
- + Recommandation 8 : Faire l'évaluation des structures mises en place pour gérer les Alliances pour la solidarité aux paliers régional et local (p. 20)
- + Recommandation 9 : Faire l'évaluation de l'accès aux fonds pour la coordination des initiatives au niveau local (pp. 20-21)
- + Recommandation 10 : Inclure les CDC dans le processus d'évaluation (p. 21)
- + Recommandation 11 : Assurer la reconnaissance et la mise à profit de l'expertise du milieu communautaire, incluant les CDC, à toutes les étapes des initiatives (pp. 21-22)
- + Recommandation 12 : Référer les territoires aux pratiques AVEC (agir et vivre ensemble le changement) développées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté (p. 22)
- + Recommandation 13 : Permettre que les projets puissent être financés sur un horizon de 5 ans (p. 23)
- + Recommandation 14 : Favoriser la souplesse dans la gestion des sommes au niveau local et permettre aux territoires d'investir à leur rythme (p. 23)
- + Recommandation 15 : Prévoir des sommes additionnelles pour les périodes entre les différents Plans d'action (p. 24)

+ *Services gouvernementaux*

C'est vraiment intéressant de mettre en lumière l'expérience particulière des personnes dans votre milieu. En complément, un élément de solution serait :

- + Recommandation 7 : Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes (p. 19) *Une collaboration des services gouvernementaux avec des organismes d'action communautaire autonomes bien financés favorise un meilleur accompagnement*

+ *Participation sociale et inclusion*

Obstacles

- + La non-couverture des besoins de base⁶ (p. 10)
- + Les processus économiques et institutionnels⁷ (p. 10)
- + Les inégalités sociales de santé, qui incluent les enjeux de logement et de transport⁸ (pp. 14-15-16-17, recommandations 2-3-4-5)
- + Le manque d'accompagnement pour participer pleinement dans les lieux d'échange, de consultation, de concertation et dans les projets collectifs (pp.19;22, recommandations 7;12)

Solutions

- + Revenus et dépenses]
- + Agir sur la santé [\[Santé et services sociaux\]](#)
- + Agir sur le logement [\[Logement\]](#)
- + Agir sur le transport [\[Transport\]](#)
- + Recommandation 7 : Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes (p. 19)
- + Recommandation 12 : Référer les territoires aux pratiques AVEC (agir et vivre ensemble le changement) développées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté (p. 22)

+ *Justice*

Ce thème n'est pas abordé dans le mémoire de la TNDC. Prendre note qu'il aborde spécifiquement la notion des tribunaux judiciaires et non celle des tribunaux administratifs (p. ex. tribunal administratif du logement).

+ *Changements climatiques et transition énergétique*

Bien que les changements climatiques et la transition énergétique touche particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, le mémoire de la TNDC n'y fait référence que dans la section sur le transport :

Obstacle

La desserte des réseaux de transport collectif : l'absence d'une équité territoriale et d'un développement en milieu rural (p. 18)

Solution

Recommandation 5 : financer de façon substantielle et récurrente la tarification sociale en transport collectif en l'intégrant dans un tout cohérent avec un meilleur accès et une meilleure desserte (pp. 17-18)

Premières Nations et Inuit

Ce thème n'est pas abordé dans le mémoire de la TNDC.

⁶Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion au Québec : état de situation 2019*.

⁷ Ibid.

⁸ Institut national de santé publique du Québec, *Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : tous ensemble pour la santé et le bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, 2021.